

**COLLEGE BLOIS-BEGON
BLOIS
2017-2018**

Innovation/expérimentation

Titre de l'action

LES BESOINS SPECIFIQUES DES ELEVES A HAUT POTENTIEL

Objectifs de l'action (Qu'est-ce qu'on voudrait obtenir ?), Plus-value attendue pour les élèves / l'équipe / l'établissement

- Eviter l'échec scolaire, voire le décrochage des élèves et en particulier des élèves à haut potentiel (40% d'échec ou en décrochage actuellement)
- Développer une pédagogie différenciée pour tous les élèves
- Favoriser le bien-être de ces élèves très anxieux naturellement
- Réduire les problèmes de discipline causés par ces élèves en particulier lorsque leurs besoins ne sont pas pris en compte

Indicateurs et modalités retenus pour évaluer l'action. A quoi verra-t-on les changements ?

- La réussite scolaire et le choix de l'orientation pour ces élèves, qui, rappelons-le, sont encore majoritairement en échec au niveau national.
- Le climat scolaire : nombre de rapports d'incident par exemple concernant ces élèves.
- Le bien-être et la motivation de ces élèves.
- L'amélioration du repérage aujourd'hui insuffisant et déséquilibré.

Nombre d'élèves prévu/nombre et niveaux des classes concernées par le projet

1 élève sur 40 (statistiques invariables) donc 15 élèves pour un collège de 600 élèves et autant de filles que de garçons.

Disciplines engagées dans l'action (Nom des enseignants, si connu)

Toutes disciplines, ensemble des enseignants, les CPE, la psychologue de l'Education Nationale

Développement de chaque phase significative de l'action, qui permet de comprendre ce qu'elle apporte aux élèves (y compris dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour les Ateliers en collège). S'il s'agit de la poursuite d'une action entreprise en 2016-2017, précisez éventuellement les nouvelles orientations.

Le suivi a été mis en place il y a 3 ans, suite à une formation d'établissement.

Cependant ce suivi a besoin d'évoluer :

- au niveau du repérage : les élèves sont mal identifiés ; 6 seulement sont suivis cette année et il ne s'agit que de garçons.

- La 1ère chose est de "former" ou d'informer les nouveaux collègues de ce qu'est la précocité intellectuelle : explication par un intervenant extérieur en début d'année auprès des professeurs principaux de 6e et de 5e.

- Développer l'échange avec les parents qui est quasi-inexistant : les parents sont informés au moment de la passation des bilans cognitifs et la psychologue de l'Education Nationale, Mme Couette, les reçoit ensuite pour les résultats.

Des échanges entre les parents et l'équipe pourraient être envisagés 2 ou 3 fois dans l'année. En effet, les parents sont souvent démunis face à la précocité de leur enfant, surtout quand celle-ci est source de souffrance (ces enfants ont souvent un relationnel compliqué).

- Aide aux devoirs spécifique, menée par un professeur formé afin de répondre aux difficultés de ces élèves, qui ne savent pas s'organiser et ne voient pas l'intérêt d'apprendre, très souvent.

Actuellement, l'aide à l'organisation, à la lecture de consigne, à la méthodologie ne se fait que lors des points, toutes les 6 semaines. C'est très insuffisant et cela ne leur permet pas de progresser vraiment.

- Des temps pour se retrouver et faire le point : ceux-ci existent déjà et les élèves sont demandeurs.

- Utilisation de la salle Zen pour aider ces élèves à se détendre. Ce sont de grands anxieux, qui ont du mal à gérer leurs émotions et leurs colères.

- Des ateliers : par exemple atelier "jeux de stratégie" et un atelier "art-thérapie" animé par un intervenant extérieur art-thérapeute.

- Tutorat ou adulte référent : actuellement 1 seule référente pour ces enfants.

Or certains préféreraient sans doute se tourner vers d'autres personnes.

Qu'est-ce qui ne va pas ? (Raisons du projet/contexte/constats)

1/ Le repérage est très insuffisant et demande une sensibilisation de l'ensemble du personnel.

2/ Le suivi ne peut être assumé par 2 personnes seulement.

Quel est l'initiateur /le coordonnateur du projet ? (Nom, qualité, mail) Année de 1ère contractualisation ?

Mme SIBLOT Gaëlle, professeur de français et chargée de mission pour l'accueil et le suivi des élèves à haut potentiel depuis septembre 2015.

Mail professeur : gaellesiblot@free.fr

Mail collègue : ce.0410003f@ac-orleans-tours.fr

Comment envisage-t-on d'agir ? Qu'est -ce-qu'on envisage de mettre en œuvre ? Stratégie/Planification/action prioritaire/coordination

1ère priorité : en début d'année scolaire, une demi-journée de sensibilisation par un intervenant extérieur, aux particularités de ces élèves pour informer, "former" et améliorer leur repérage.

2ème priorité : aide aux devoirs et ateliers spécifiques permettant de se retrouver et formation des nouveaux enseignants.

Qu'est-ce qu'on envisage de changer ? Eléments de changement : pour les élèves,

pour la présentation et l'organisation des cours, pour les EDT, pour les dispositifs complémentaires en place ?

Actuellement, Mme Couette et Mme Siblot assurent seules l'accueil et le suivi. C'est très insuffisant. Il convient d'impliquer plus de personnes : 1 pour la coordination, 1 pour l'aide aux devoirs, 1 pour les ateliers, dont 1 art-thérapeute et l'ensemble de l'équipe pour le repérage et la mise en place de tâches spécifiques au sein de la classe.

Comment communiquer explicitement et rapidement sur cette action ? Décrire le projet en une phrase Champ de la loi ? Thème ?

Les besoins spécifiques des élèves à haut potentiel

Donner 4 mots-clefs qui couvrent le projet

- Besoins spécifiques

- Coordination

- Haut potentiel

- Réussite